

Directeur de la publication : Victor NDOKI - Réc. n° 203/RDDJ/C19/BAPP - n° 280 du 29 juin 2026 - Prix : 400 FCFA

LES NOUVELLES DU PAYS

Informers pour apporter des solutions

Editorial

L'affaire du pli
et les silences
du pouvoir

Page 2



Assemblée Générale Ordinaire
**Gecam : une
voix libre pour
les entreprises**

Page 6



Coopération Cameroun-Autriche
**Nkongsamba 1er
accélère son projet
d'usine de traitement
des déchets**

Page 11

Gouvernance publique

Les dérives d'un Etat au service d'une poignée

Lorsqu'une République ne renouvelle plus ses dirigeants, le pouvoir finit par donner l'impression de se transmettre comme un héritage. Au Cameroun, la longévité exceptionnelle de certains responsables à la tête de l'État, du gouvernement et des entreprises publiques interroge un modèle de gouvernance dont les effets nourrissent l'immobilisme, fragilisent les institutions et installent progressivement les ressorts d'un État-héritage.

P. 3



Mondial 2026 Lions indomptables : autopsie d'un échec national

Entre guerres de leadership, choix contestés et manque de vision stratégique, la non-qualification des Lions Indomptables au Mondial 2026 révèle les failles profondes d'un système en crise. Alors que les responsabilités s'entrechoquent, l'heure est venue de disséquer les causes d'un naufrage qui dépasse le seul cadre sportif.

Page 9

Editorial

Crtv : l’affaire du pli et les silences du pouvoir

Par Victor NDOKI

Il est des affaires qui, par leur seule étrangeté, en disent parfois plus long sur un système politique que de longs discours institutionnels. L’épisode du prétendu pli fermé déposé à la CRTV, censé contenir des décrets présidentiels d’une portée exceptionnelle, appartient à cette catégorie trouble où l’information, la rumeur et l’inquiétude se confondent dangereusement.

Selon les informations relayées par le correspondant de Radio France Internationale au Cameroun, Polycarpe Essomba, et attribuées à des sources internes de la CRTV, un individu se serait présenté avec un document présenté comme émanant de la Présidence de la République. Le contenu supposé — la nomination d’un vice-président et un remaniement ministériel — a immédiatement suscité stupéfaction et prudence au sein de la direction de l’institution publique de l’audiovisuel.

Très vite, l’affaire a été traitée avec la rigueur que commande toute situation impliquant des actes d’État. Vérifications internes, mise en alerte de la hiérarchie, et interpellation du porteur du pli : la chaîne de réaction semble avoir suivi, en apparence, les standards de vigilance administrative. Mais c’est précisément après cette séquence de prudence que commence le véritable problème : le silence.

Car depuis la révélation de cette affaire, aucune communication officielle structurée n’est venue clarifier les faits, confirmer ou infirmer leur authenticité, encore moins dissiper le brouillard d’interrogations qui s’est installé dans l’opinion. Dans un contexte où chaque rumeur peut se transformer en vérité alternative, cette absence de parole publique interroge.

S’agit-il d’un simple canular, soigneusement orchestré pour tester les réflexes de l’appareil d’État et mesurer la réactivité de l’opinion face à des annonces hautement sensibles ? Ou faut-il y voir le symptôme d’un malaise plus profond, celui d’un système politique où l’attente prolongée de décisions majeures finit par ouvrir la voie à toutes les projections, y compris les plus improbables ?

Une autre lecture, plus préoccupante, consisterait à considérer cet épisode comme une tentative de brouillage volontaire des circuits institutionnels. Dans un État, les actes présidentiels obéissent à des procédures strictes, sécurisées et traçables. Leur apparition hors de ces cadres ne peut que susciter suspicion et inquiétude. Mais encore faut-il que l’État lui-même parle pour dissiper le doute.

Or, c’est précisément ce qui manque aujourd’hui :



d’hui : une parole claire, officielle, incontestable.

Le fait que cette séquence survienne dans un contexte d’attente prolongée autour de possibles réaménagements politiques ne fait qu’amplifier les interprétations. Lorsque les institutions se taisent, les imaginaires prennent le relais. Et lorsque les imaginaires s’emballent, même les scénarios les plus invraisemblables trouvent un terrain de crédibilité.

Dans ce vide informationnel, l’affaire du pli fermé devient alors un révélateur. Non seulement des fragilités potentielles dans la circulation des actes administratifs sensibles, mais aussi de la tension latente qui traverse

l’espace politique camerounais, où chaque silence institutionnel est désormais scruté, interprété, parfois instrumentalisé.

Il reste cependant une question centrale, que nul ne peut esquiver : comment un document supposé aussi stratégique a-t-il pu être présenté hors des circuits habituels sans déclencher immédiatement une clarification publique de haut niveau ? Et surtout, pourquoi une affaire touchant potentiellement au sommet de l’État ne fait-elle pas l’objet d’une communication gouvernementale explicite, qu’il s’agisse d’un démenti ou d’une confirmation ?

Le silence, en matière d’État, n’est jamais neutre. Il peut être stratégie, prudence ou simple attente. Mais il peut aussi devenir un facteur d’amplification des doutes.

Dès lors, une dernière hypothèse, plus dérangeante, mérite d’être posée sans complaisance : et si cet épisode n’était qu’un test ? Un exercice informel, voire un ballon d’essai destiné à observer les réactions d’un pays en attente de signaux politiques majeurs ?

Dans tous les cas, une certitude demeure : cette affaire, vraie ou fabriquée, sérieuse ou instrumentalisée, révèle avant tout une chose — la fragilité d’un espace public où l’absence de parole institutionnelle laisse trop facilement place à l’incertitude.

Et dans un tel contexte, le silence des pouvoirs publics devient lui-même un sujet politique.

LES NOUVELLES

DU PAYS

Informer pour apporter des solutions

B.P. 15.579 Douala

Tél. : (237) 674.77.97 / 694.77.77.86

E-mail : j-lesnouvellesdupays@yahoo.fr

Site web : www.j-lesnouvellesdupays.com

Directeur de la Publication

Victor NDOKI

e-mail : vndoki@yahoo.fr

Assisté de

Sylviane EPOSSI

Conseiller à la Direction

Dominik FOPOUSSI

Rédacteur-en-chef

Etienne PENDA

Chef Desk Yaoundé

Josselin NGANDONGO

(Cell. 694.17.54.02)

Assistant administratif

Aurelien NTAMACK

Relations publiques

Arlette Messina Mvondo

Grand Reporter

Ive TSOPGUE

(Cell. 697.28.00.09)

Rédaction

Etienne PENDA

Henri MEKANA

Henri Donatien AYANG

Alex BEMA

Flaubert KAMGA

Jean-Jacques ONANA

Reportage / Infographie

Roudolphe EYAMBE

Archives et Documentation

Jacques TIATY

Impression

LE LOCALIER, YAOUNDÉ (699.39.81.01)

Distribution

Les Nouvelles du Pays

■ Gouvernance publique

Les dérives d'un Etat au service d'une poignée

Lorsqu'une République ne renouvelle plus ses dirigeants, le pouvoir finit par donner l'impression de se transmettre comme un héritage. Au Cameroun, la longévité exceptionnelle de certains responsables à la tête de l'État, du gouvernement et des entreprises publiques interroge un modèle de gouvernance dont les effets nourrissent l'immobilisme, fragilisent les institutions et installent progressivement les ressorts d'un État-héritage.

Au Cameroun, les entreprises publiques semblent vivre hors du temps. Alors que la loi du 12 juillet 2017 limite à neuf ans la durée des mandats des Présidents de Conseils d'administration (PCA) et des Directeurs généraux, certains responsables cumulent plus de trois décennies à la tête des mêmes structures. Une réalité qui dépasse désormais le simple manquement administratif pour poser une question plus profonde : celle d'un système de gouvernance où les responsabilités publiques semblent se transmettre comme un héritage plutôt que s'exercer comme un mandat temporaire au service de la Nation.

Les chiffres donnent la mesure du phénomène. Selon les dernières données disponibles, soixante-dix-sept Présidents de Conseils d'administration et trente-cinq Directeurs généraux continuent d'exercer alors que leurs mandats sont légalement expirés. Pourtant, la loi est sans ambiguïté : nul ne peut diriger une entreprise publique au-delà de neuf années.

Des mandats devenus des règnes

Dans les faits, cette disposition demeure largement inappliquée. Par exemple, au Fonds national de l'emploi (FNE), le Directeur général est en fonction depuis trente-cinq ans. À la Société nationale des hydrocarbures (SNH), le même dirigeant est en poste depuis trente-trois ans. À la SO-PECAM, la direction générale est assurée depuis vingt-quatre ans par la même responsable. Plusieurs autres établissements publics présentent des situations similaires, avec des dirigeants ou des présidents de conseils d'administration installés depuis quinze, vingt, vingt-six ou trente-quatre ans. À ce niveau, il ne s'agit plus de longs mandats. Ce sont des règnes administratifs.

Le coût financier docu-



menté de cette situation est estimé à quarante-deux milliards de francs CFA en salaires, indemnités et avantages versés à des responsables dont les mandats sont arrivés à expiration. Mais l'enjeu dépasse largement la question budgétaire. Chaque contrat signé, chaque marché public attribué, chaque convention de financement conclue ou chaque recrutement effectué par un dirigeant dont le mandat est juridiquement expiré est susceptible d'être contesté. Cette insécurité juridique expose l'État à des contentieux dont les conséquences pourraient s'avérer bien plus lourdes que le coût financier déjà identifié.

Ce risque explique pourquoi le Fonds monétaire international a inscrit la réforme de la gouvernance des entreprises publiques parmi les conditions essentielles à l'amélioration de la crédibilité financière du Cameroun. Il ne s'agit pas d'une appréciation politique, mais d'une évaluation du risque institutionnel que représente le non-respect des règles de gouvernance.

Le reflet d'un système sans renouvellement

Pourtant, la véritable question dépasse le cadre des seules entreprises publiques. Comment expliquer que les mêmes responsables demeurent aux commandes pendant des décennies dans un pays qui re-

gorge de hauts fonctionnaires, d'universitaires, d'ingénieurs, de juristes, d'économistes et de managers capables d'assurer la relève ? Pourquoi les mécanismes de renouvellement prévus par la loi ne fonctionnent-ils pas ?

Les entreprises publiques semblent aujourd'hui refléter un mode de gouvernance plus global. Le Cameroun est dirigé par le même président de la République depuis plus de quarante-trois ans. Au sein du gouvernement, plusieurs ministres cumulent eux aussi près de trois décennies de présence, certains occupant le même portefeuille ministériel depuis plus de vingt ans. Cette permanence exceptionnelle au sommet de l'État est souvent présentée par ses défenseurs comme un facteur de stabilité. Ses critiques y voient au contraire l'installation progressive d'une culture politique où le renouvellement des responsables devient l'exception.

Les entreprises publiques apparaissent ainsi comme le prolongement de ce modèle. Les directions générales et les présidences des conseils d'administration donnent parfois l'impression de devenir des positions acquises, indépendamment des limites fixées par la loi ou des résultats enregistrés. Cette situation nourrit, dans une partie de l'opinion, le sentiment que l'accès aux plus hautes responsabilités relève moins d'une dynamique

institutionnelle fondée sur le mérite que d'un cercle restreint où les mêmes personnalités se maintiennent durablement aux commandes.

À terme, cette concentration prolongée des responsabilités entretient l'image d'une gouvernance qui s'apparente à un héritage, voire à une forme d'accaparement des positions de pouvoir par un même clan. Qu'elle soit ou non partagée par tous, cette perception fragilise la confiance des citoyens dans les institutions et nourrit le doute sur la capacité du système à se renouveler.

Rompre avec l'État-héritage

Or, aucune organisation moderne ne peut durablement prospérer sans alternance des responsabilités. Le renouvellement des dirigeants favorise l'innovation, stimule la performance, renforce la culture de la reddition des comptes et ouvre la voie à l'émergence de nouvelles compétences. À l'inverse, la concentration durable des fonctions entre les mêmes mains tend à installer l'immobilisme, à réduire les mécanismes de contrôle et à affaiblir progressivement les institutions. L'expérience est une richesse. Mais lorsqu'elle devient perpétuelle, elle risque de se transformer en rente de pouvoir.

Le Cameroun dispose pourtant de tous les instruments né-

cessaires pour inverser cette tendance. La première urgence consiste à appliquer rigoureusement la loi sur la limitation des mandats dans les entreprises publiques, sans exception ni traitement de faveur. Les nominations doivent reposer sur des critères transparents de compétence, d'intégrité et de performance, plutôt que sur la seule permanence des réseaux d'influence.

Les Conseils d'administration doivent retrouver leur indépendance afin d'exercer pleinement leur mission de contrôle, notamment en limitant les situations de cumul entre responsabilités gouvernementales et fonctions d'administrateur. Des contrats de performance assortis d'évaluations publiques permettraient également de renforcer la culture de la responsabilité.

Plus largement, une réflexion nationale sur le renouvellement des élites administratives et politiques apparaît aujourd'hui indispensable. L'alternance des responsabilités n'est pas une menace pour la stabilité ; elle constitue au contraire l'un des fondements de la vitalité des institutions et de la confiance démocratique.

Le Cameroun ne manque ni de textes, ni de compétences, ni de diagnostics. Ce qui lui fait défaut, c'est la volonté constante d'appliquer les règles qu'il s'est lui-même fixées. Redonner toute sa force à l'État de droit, faire respecter les limites de mandat, promouvoir le mérite et ouvrir davantage les responsabilités publiques à une nouvelle génération de dirigeants constitueraient un signal fort adressé aux citoyens comme aux partenaires du pays.

Car une République ne se transmet pas. Elle se construit, se renouvelle et se protège. Lorsqu'elle donne le sentiment de devenir un héritage, c'est son avenir même qui se trouve en question.

Victor NDOKI

■ Sécurité routière

Le Ministère des Transports intensifie la sensibilisation pour des vacances et une rentrée scolaire sans accidents

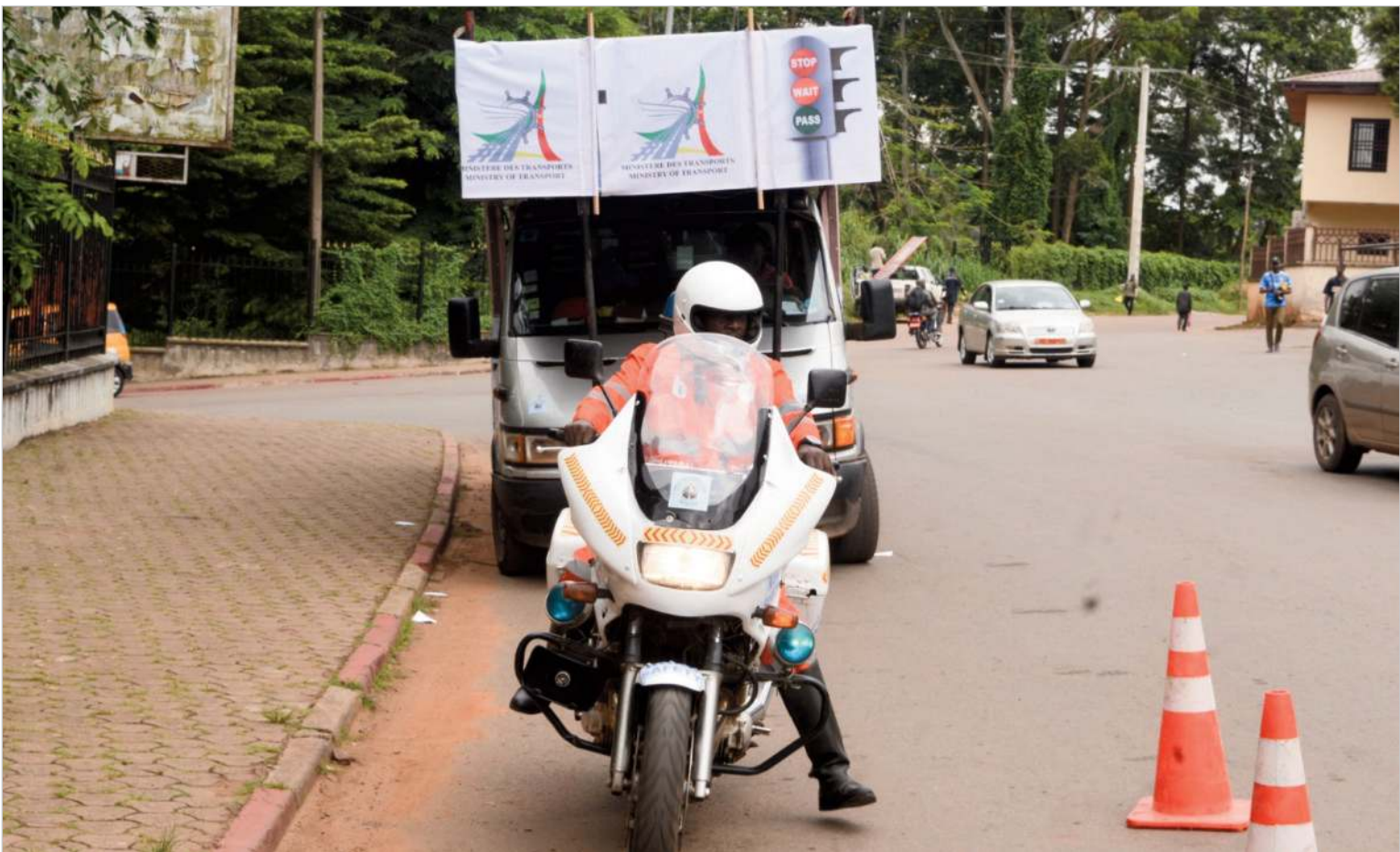
À l’approche des grands départs en vacances, le Ministère des Transports (MINT) renforce son dispositif de prévention contre les accidents de la circulation. Ce vendredi 26 juin 2026, une vaste caravane de sensibilisation a sillonné les principales agences de voyages des quartiers Olembe et Mimboman, à Yaoundé, autour du thème : «Sécurité routière : pour des vacances et une rentrée scolaire sans accidents».

Durant près de cinq heures, les équipes du MINT, conduites par Madame Bugha Ruth, contrôleur des opérations en zone urbaine, sont allées à la rencontre des voyageurs, conducteurs et transporteurs. L’objectif était de sensibiliser les usagers de la route aux comportements à risque susceptibles d’occasionner des accidents pendant cette période marquée par une forte mobilité des populations.

À travers des échanges directs, la distribution de tracts, de prospectus et d’affiches, les agents du ministère ont rappelé les principales règles de sécurité routière et insisté sur la responsabilité individuelle et collective dans la préservation des vies humaines sur les axes routiers.

Au-delà de cette action de proximité, la campagne met également l’accent sur le renforcement du contrôle routier grâce à un recours accru aux outils électroniques, notamment le système intelligent de détection automatique des infractions. Ce dispositif permettra d’identifier plus efficacement les contrevenants et d’assurer l’application systématique des sanctions prévues par la réglementation en vigueur.

Cette mesure s’inscrit dans le cadre du communiqué radio-presse signé le 23 juin 2026 par le Ministère des Transports, qui a officiellement lancé une campagne spéciale de sécurité routière sur l’ensemble du territoire national. Prévue du 25 juin au 30 septembre 2026, cette opération appelle les usagers à observer une vigilance accrue et à respecter scrupuleusement les règles de circulation.



Le ministère attire notamment l’attention sur les infractions les plus fréquentes et les plus meurtrières, parmi lesquelles l’excès de vitesse, le mauvais état technique des véhicules, la conduite sous l’emprise de l’alcool ou des drogues, le non-port de la ceinture de sécurité, le non-respect des charges et des normes de transport, le franchissement de la ligne continue, les dépassements dangereux ainsi que le stationnement anarchique.

À travers cette campagne nationale, le Ministère des Transports lance un appel à la responsabilité et à la collaboration de tous les usagers de la route. L’objectif demeure inchangé : réduire le nombre d’accidents et préserver davantage de vies humaines durant les vacances et à la veille de la rentrée scolaire. Car, rappelle le MINT, la sécurité routière est l’affaire de tous.

Alex MBEMA

■ Patrimoine immobilier de l'Etat

Le réveil tardif d'une richesse longtemps abandonnée

Plus de 1 500 milliards de FCFA recensés à Yaoundé et Douala. Une découverte qui révèle autant l'ampleur du patrimoine public que les failles profondes de sa gouvernance.

Le constat a de quoi surprendre. Pendant des années, les administrations publiques ont invoqué le manque de locaux, multiplié les locations auprès de propriétaires privés et engagé d'importantes dépenses de fonctionnement. Pourtant, dans le même temps, l'État camerounais disposait d'un patrimoine immobilier considérable dont l'étendue réelle demeurait largement méconnue.

Le 12 juin dernier, devant les députés, le Premier ministre Joseph Dion Ngute a levé le voile sur les résultats d'un recensement inédit mené dans les départements du Mfoundi et du Wouri. Au total, 1 522 immeubles bâtis appartenant à l'État ont été identifiés et évalués à 1 512 milliards de FCFA. Une richesse colossale qui, pendant plusieurs décennies, a évolué dans un brouillard administratif marqué par l'absence d'inventaire exhaustif, de sécurisation foncière et parfois même de gestion clairement identifiée.

Une victoire administrative qui révèle un profond désordre

La première lecture de ces chiffres est positive. Pour la première fois, l'État dispose d'une photographie relativement précise d'une partie de son patrimoine immobilier. Cet exercice constitue une avancée importante dans la modernisation de la gestion des biens publics.

Mais derrière cette performance administrative se cache une réalité beaucoup moins reluisante. Le recensement met en lumière des dysfonctionnements qui interrogent sur la qualité de la gouvernance patrimoniale au Cameroun. Des bâtiments administratifs occupés de manière irrégulière, des rési-



dences de fonction conservées après cessation de service, des conflits de compétences entre administrations et des biens publics insuffisamment protégés témoignent d'un système longtemps laissé sans contrôle efficace.

Plus préoccupant encore, cette situation n'est pas le résultat d'événements récents. Elle est le produit d'années de négligence institutionnelle durant lesquelles l'État semblait ignorer l'étendue exacte de ses propres actifs.

Le paradoxe d'un État locataire de lui-même

L'une des principales incongruités révélées par cette opération réside dans le contraste entre les importantes dépenses de location supportées par certaines administrations et l'existence simultanée d'un vaste patrimoine immobilier sous-exploité ou dégradé.

Comment expliquer que des services publics continuent d'occuper des bâtiments privés à coûts élevés alors que des immeubles appartenant à l'État demeurent vacants, mal entretenus ou détournés de leur vocation initiale ? Cette contradiction traduit l'absence d'une politique cohérente de gestion des actifs publics et pose la question de la responsabilité des différents gestionnaires impliqués.

L'autre paradoxe concerne la question des sanctions. Le recensement permet désormais d'identifier les irrégularités, mais aucune mesure forte n'a encore été annoncée contre les occupants indéliçables ou les responsables de ces dérives. Or, sans mécanisme de reddition des comptes, le risque est grand de transformer cet inventaire en simple exercice statistique sans conséquence réelle.

Un patrimoine vulnérable

L'état de vulnérabilité du patrimoine public constitue une autre source d'inquiétude. Malgré sa valeur estimée à plus de 1 500 milliards de FCFA dans les seules villes de Yaoundé et Douala, une grande partie de ces biens ne bénéficierait pas d'une couverture assurantielle adaptée.

Incendies, catastrophes naturelles, dégradations ou actes de vandalisme pourraient ainsi entraîner des pertes considérables pour les finances publiques. À cela s'ajoute l'insuffisance de la maintenance préventive, facteur majeur de dépréciation du patrimoine immobilier.

Faute d'entretien régulier, les bâtiments publics se détériorent progressivement, générant à terme des coûts de réhabilitation souvent supérieurs aux investissements

qu'aurait exigés leur préservation.

Le reste du pays dans l'angle mort

Le recensement réalisé dans le Mfoundi et le Wouri ne constitue qu'une première étape. Les deux départements concentrent certes une part importante de l'activité administrative nationale, mais ils ne représentent qu'une fraction du territoire.

La situation réelle du patrimoine public dans les huit autres régions demeure largement inconnue. Dans de nombreuses localités, des infrastructures administratives, scolaires ou sanitaires pourraient connaître des situations similaires sans que les pouvoirs publics disposent d'une vision globale de leur état ou de leur occupation.

Cette absence de visibilité nationale constitue en elle-même une faiblesse structurelle de la gouvernance foncière et immobilière de l'État.

Les solutions attendues

L'inventaire réalisé ouvre désormais la voie à une réforme plus ambitieuse de la gestion du patrimoine public.

La première urgence consiste à étendre l'opération à l'ensemble du territoire afin de disposer d'un registre national exhaustif des biens de

l'État.

La deuxième priorité porte sur la sécurisation juridique du patrimoine à travers l'établissement systématique des titres fonciers, la clarification des affectations administratives et la création d'une base de données numérique centralisée accessible aux administrations compétentes.

Troisièmement, une véritable politique de maintenance et d'assurance des bâtiments publics doit être mise en place afin de préserver durablement la valeur des actifs recensés.

Enfin, la crédibilité de l'opération dépendra largement de la capacité des autorités à faire respecter les règles. Les occupations irrégulières devront être corrigées, les biens récupérés et les responsabilités établies lorsque des fautes de gestion seront constatées. La protection du patrimoine public ne peut être efficace sans mécanismes de contrôle, de transparence et de sanction.

Entre espoir de réforme et exigence de résultats

Le recensement des immeubles de l'État à Yaoundé et Douala marque incontestablement un tournant. Il met fin à une longue période d'incertitude sur une partie importante du patrimoine national. Mais il révèle également l'ampleur des défaillances accumulées au fil des années.

Désormais, le défi ne consiste plus seulement à connaître les biens de l'État. Il s'agit de les protéger, de les valoriser et d'en garantir une gestion rigoureuse. Car la véritable richesse d'un patrimoine public ne réside pas dans sa seule existence, mais dans la capacité des institutions à le préserver au service de l'intérêt général.

Etienne PENDA

■Assemblée Générale Ordinaire

Le GECAM réaffirme sa voix au service des entreprises

Au siège du Groupement des Entreprises du Cameroun (GECAM), la traditionnelle Assemblée générale ordinaire a réuni, mardi 23 juin, les principaux acteurs du patronat camerounais. Dans une atmosphère empreinte de solennité et d'esprit de dialogue, dirigeants d'entreprises, administrateurs et partenaires institutionnels ont dressé le bilan de l'année écoulée tout en traçant les perspectives de l'organisation.

Les travaux, ouverts autour de 10h par le président du Gecam, Célestin Tawamba, ont débuté par les formalités statutaires, avant de laisser place au rapport moral du président. Pendant près de trois quarts d'heure, celui-ci a livré une analyse sans détour de la conjoncture économique nationale et des difficultés auxquelles les entreprises camerounaises restent confrontées.

Au-delà du diagnostic, Célestin Tawamba a surtout réaffirmé la mission que s'assigne l'organisation patronale. Selon lui, le Gecam entend demeurer une voix libre, responsable et constructive, capable d'exprimer avec objectivité les préoccupations



du secteur privé, dans le respect des institutions de la République, mais sans renoncer à la franchise qu'impose sa mission de repré-

sentation. Une prise de parole qui a donné le ton de cette assemblée générale. Autre séquence marquante de la rencontre, la pré-

sentation des nouveaux adhérents. La directrice exécutive, Aline Valérie Mbono, a annoncé l'arrivée de 42 nouvelles entreprises entre juin

2025 et juin 2026. Une progression qui traduit, selon les responsables de l'organisation, la confiance croissante du secteur privé envers le GECAM et la reconnaissance de son action auprès des opérateurs économiques.

Les participants ont ensuite examiné le rapport de gestion ainsi que celui du commissaire aux comptes. Les échanges ont conduit à l'approbation des états financiers de l'exercice, validant ainsi la gestion et la solidité financière de l'organisation.

Comme à chaque rendez-vous statutaire, les discussions entre les adhérents et le Conseil d'administration ont constitué l'un des temps forts de la journée. Cet espace de dialogue a permis aux chefs d'entreprise d'exprimer leurs préoccupations, de formuler des propositions et de contribuer à la réflexion collective sur les enjeux du développement du secteur privé.

L'Assemblée générale a également été l'occasion d'annoncer la tenue de la deuxième édition des Rencontres des Entreprises du Cameroun (REC), prévue les 17 et 18 février 2027 à Yaoundé. Un rendez-vous présenté comme un important cadre d'échanges et de réflexion pour les acteurs du monde économique.

Les travaux se sont achevés dans une ambiance conviviale avec la traditionnelle photo de famille, symbole de la cohésion du patronat camerounais. Le prochain rendez-vous statutaire du GECAM est d'ores et déjà fixé à 2027.

Flaubert KAMGA



■ Marché financier de la Cemap ADC aux portes de la bourse

Réunis à Kribi le 24 juin 2026, les principaux acteurs engagés dans le projet d'introduction d'Aéroports du Cameroun (ADC S.A.) à la Bourse des Valeurs Mobilières de l'Afrique Centrale (BVMAC) ont dressé un bilan jugé très encourageant. À l'issue de cette étape d'évaluation, la société est considérée comme suffisamment préparée pour intégrer le marché financier sous-régional.

L'introduction d'Aéroports du Cameroun (ADC S.A.) à la Bourse des Valeurs Mobilières de l'Afrique Centrale (BVMAC) franchit une nouvelle étape décisive. Réunis le mercredi 24 juin 2026 à Kribi, les membres du Conseil d'administration, de l'Assemblée générale, les responsables de la BVMAC ainsi que les sociétés de bourse et cabinets spécialisés chargés d'accompagner l'entreprise publique ont procédé à une évaluation approfondie de l'état d'avancement du projet.

Cette rencontre de restitution et d'appropriation, à laquelle ont également pris part les directeurs et plusieurs sous-directeurs d'ADC S.A., a permis de faire le point sur les différentes phases du processus. Les échanges se sont ouverts par une présentation détaillée du projet d'introduction en Bourse assurée par Patrick Mbarga, chef de la Division du Contrôle de gestion, avant de laisser place aux analyses des cabinets Deloitte & Touche, NYA and Co et SDB Emerald Securities Services Bourse S.A., mandatés pour accompagner l'opération.

Les conclusions de cette première évaluation se veulent par-



ticulièrement rassurantes. Le Directeur général de la BVMAC a salué les progrès réalisés, estimant qu'à ce stade, ADC S.A. répond déjà aux exigences requises pour une ad-

mission sur le marché financier régional, avec un positionnement en classe Premium. Une appréciation qui traduit le niveau de préparation atteint par l'entreprise.

Les représentants des administrations de tutelle ont également affiché leur confiance. Au nom du ministère des Transports, Dame Samnick a réaffirmé l'engagement de la

tutelle technique à accompagner ADC S.A. jusqu'à l'aboutissement du projet. Du côté du ministère des Finances, M. Hayatou, chargé du suivi du processus d'introduction en Bourse, a estimé que l'entreprise évoluait dans la bonne direction, allant jusqu'à envisager qu'elle puisse devenir la première des quatre entreprises publiques concernées à intégrer la BVMAC. Ces appréciations confortent le Conseil d'administration et la Direction générale d'ADC S.A., déterminés à accélérer les dernières étapes de la procédure afin de respecter le calendrier fixé.

Cette opération s'inscrit dans la stratégie du gouvernement visant à dynamiser le marché financier de la CEMAC par l'ouverture partielle du capital de certaines entreprises publiques. Depuis le lancement du projet, ADC S.A. a successivement mené un diagnostic complet de conformité aux exigences de la COSUMAF et de la BVMAC, renforcé sa gouvernance et ses mécanismes financiers, mobilisé un pool d'experts et de banques d'affaires agréées, puis engagé les travaux de structuration juridique et technique nécessaires à la préparation du prospectus d'émission et des documents réglementaires.

La dernière étape reste désormais la cotation officielle sur le marché financier sous-régional, qui ouvrira une partie du capital de l'entreprise aux investisseurs institutionnels ainsi qu'au grand public.

Pour atteindre cet objectif dans les délais impartis, plusieurs mesures d'accélération sont déjà envisagées. Une dynamique partagée aussi bien par le top management d'ADC S.A. que par les cabinets conseils et les administrations impliquées, tous convaincus que le projet est désormais entré dans sa phase finale.

Jean-Jacques ONANA



■ Yaoundé modernise son réseau d'eau potable

Un chantier stratégique pour sécuriser l'approvisionnement

Avec la pose de la première pierre du projet de reconfiguration et de modernisation des réseaux d'eau potable, le gouvernement ouvre une nouvelle étape dans la sécurisation de l'alimentation en eau de Yaoundé et de ses environs. Cette infrastructure vient compléter les investissements déjà réalisés pour améliorer durablement la desserte de la capitale.

Jeudi 25 juin 2026, l'esplanade de la mairie de Yaoundé VII a servi de cadre au lancement officiel du projet de reconfiguration et de modernisation des réseaux d'eau potable de Yaoundé et de ses environs. La cérémonie, suivie d'une visite du site stratégique de Nkoameyos, marque le démarrage d'un chantier appelé à transformer durablement la distribution de l'eau dans la capitale camerounaise.

Au-delà du caractère symbolique de la pose de la première pierre, ce projet est présenté comme l'un des investissements les plus structurants jamais engagés dans le secteur de l'eau potable à Yaoundé. Son ambition est claire : renforcer un réseau de distribution devenu insuffisant face à l'expansion démographique et urbaine de la ville.

Le financement de cette opération repose sur un partenariat entre l'État du Cameroun et des institutions bancaires internationales. Le premier lot est soutenu par ING Bank et réalisé par le groupement PUTMAN-Phoenix Environnement, tandis que le second bénéficie du financement de Belfius Bank avec l'appui technique d'ASPAC Technics. La CAMWATER assure, pour sa part, la coordination technique et administrative de ce vaste programme.

Ce chantier s'inscrit dans la continuité des investissements consentis ces dernières années, notamment à travers le Projet d'Alimentation en Eau Potable de Yaoundé et de ses environs à partir du fleuve Sanaga (PAEPYS), qui a permis d'accroître significativement les capacités de production d'eau potable.

Mais produire davantage d'eau ne résout pas, à lui seul,



les difficultés d'approvisionnement. Encore faut-il disposer d'infrastructures capables de transporter, stocker et distribuer cette ressource jusqu'aux quartiers les plus éloignés. C'est précisément à ce défi que répond le nouveau projet.

Les travaux prévoient une profonde modernisation de l'architecture hydraulique de la capitale. Ils permettront de renforcer les interconnexions

entre les différents secteurs du réseau, d'améliorer les pressions de distribution et de réduire les pertes techniques, afin d'assurer une alimentation plus régulière des quartiers centraux, des zones périphériques et des nouveaux espaces urbains en pleine expansion.

Les retombées attendues concernent l'ensemble des usagers. Les ménages devraient bénéficier d'une

meilleure continuité du service et d'une diminution des interruptions de distribution. Les établissements de santé, les écoles et les universités disposeront d'un approvisionnement plus stable, indispensable au bon fonctionnement de leurs activités. Pour les entreprises, cette amélioration constitue un facteur de compétitivité et d'attractivité économique, tandis qu'un accès renforcé à une eau potable de

qualité contribuera à améliorer durablement les conditions sanitaires et environnementales.

Cette opération vient compléter les autres projets structurants déjà engagés dans le Grand Yaoundé, notamment le PAEPYS, le Programme d'Urgence Multisectoriel d'Industrialisation (PUMIP), les nouveaux réservoirs stratégiques, les ouvrages de pompage ainsi que les différents programmes de renforcement du réseau de distribution.

L'objectif poursuivi est de garantir que chaque mètre cube d'eau produit puisse être acheminé jusqu'au consommateur dans des conditions optimales, avec un minimum de pertes et une couverture élargie des besoins de la population.

Pour les spécialistes du secteur, cette reconfiguration constitue le maillon indispensable qui permettra de valoriser pleinement les investissements déjà réalisés et d'anticiper les besoins futurs d'une capitale en constante croissance.

Au-delà des infrastructures, ce chantier traduit une évolution de la gestion du service public de l'eau, fondée sur la performance des réseaux, l'innovation technique, la qualité du service rendu aux usagers et la préparation des défis à venir.

Avec le lancement de ces travaux, Yaoundé franchit ainsi une nouvelle étape vers un accès plus fiable, plus régulier et plus durable à l'eau potable. Une avancée qui dépasse le simple démarrage d'un chantier et qui matérialise une ambition de longue date : faire de l'eau un service public plus performant au bénéfice de l'ensemble des populations de la capitale et de ses environs.

Henri Donatien AYANG

■ Mondial 2026

Lions Indomptables : autopsie d'un échec national

Entre guerres de leadership, choix contestés et manque de vision stratégique, la non-qualification des Lions Indomptables au Mondial 2026 révèle les failles profondes d'un système en crise. Alors que les responsabilités s'entrechoquent, l'heure est venue de disséquer les causes d'un naufrage qui dépasse le seul cadre sportif.

Depuis plusieurs semaines, les réseaux sociaux camerounais sont en ébullition. Au cœur des débats, une question qui divise autant qu'elle passionne : qui porte la responsabilité de l'absence des Lions Indomptables à la Coupe du monde 2026 ?

Comme souvent lorsqu'une grande désillusion sportive frappe le pays, les accusations fusent dans toutes les directions. Certains pointent du doigt la Fédération camerounaise de football (Fécafoot), d'autres accusent le ministère des Sports, tandis que plusieurs observateurs dénoncent l'attitude des joueurs eux-mêmes ou les interférences politiques dans la gestion du football national.

Pourtant, réduire cet échec à la responsabilité d'un seul homme ou d'une seule institution serait une lecture simpliste d'un problème beaucoup plus profond. Car l'absence du Cameroun au rendez-vous mondial apparaît davantage comme la conséquence d'un dysfonctionnement collectif que comme la faute exclusive d'un acteur particulier.

Une fédération sous pression permanente

Première responsable de l'organisation technique et administrative du football national, la Fécafoot ne peut échapper aux critiques. Depuis plusieurs années, les changements récurrents dans l'encadrement technique, les tensions avec certaines figures du football national et les polémiques à répétition ont contribué à créer un environnement peu propice à la sérénité nécessaire à la performance.

Dans les grandes nations de football, la stabilité constitue souvent le socle des succès sportifs. Au Cameroun, les crises institutionnelles ont parfois davantage occupé l'espa-



ce médiatique que les résultats sur le terrain. La préparation des compétitions, la gestion du projet sportif et l'anticipation du renouvellement générationnel demeurent des questions qui méritent d'être posées avec lucidité.

L'État face à ses contradictions

Mais la fédération ne saurait être l'unique cible des critiques. L'État camerounais reste le principal financeur du football national. Il mobilise des ressources considérables pour les compétitions internationales, les regroupements et les primes. Pourtant, malgré cet investissement, la frontière entre les prérogatives gouvernementales et l'autonomie des instances sportives demeure souvent floue.

Les conflits récurrents entre le ministère des Sports et la Fécafoot ont régulièrement donné l'impression d'une équipe nationale prise en étau entre plusieurs centres de décision. Cette dualité de commandement fragilise inévitablement la cohérence des choix sportifs et alimente des tensions qui finissent par se répercuter sur les performances.

Les joueurs également interpellés

Les Lions Indomptables

bénéficient d'une immense affection populaire. Ils constituent la vitrine du football camerounais. Mais le statut d'icône nationale implique également des responsabilités.

Les prestations irrégulières observées lors de certaines rencontres qualificatives, les difficultés à maintenir une constance dans l'engagement collectif et parfois certaines tensions internes ont contribué à affaiblir le rendement de l'équipe. Aucun projet sportif ne peut prospérer durablement sans une adhésion totale des joueurs à une discipline collective et à une culture de la performance.

Les anciens et l'environnement du football

L'échec actuel renvoie également à la fragmentation du monde du football camerounais. Anciens internationaux, dirigeants de clubs, consultants, acteurs politiques et influenceurs interviennent régulièrement dans le débat public. Si cette vitalité témoigne de l'attachement des Camerounais à leur équipe nationale, elle contribue parfois à alimenter les divisions plutôt qu'à construire des solutions.

Chaque crise devient alors un terrain d'affrontement où les intérêts personnels pren-

nent souvent le pas sur l'intérêt supérieur du football national.

Le révélateur d'un mal plus profond

Au-delà de la qualification manquée, c'est toute la question du modèle de développement du football camerounais qui se trouve posée. Le pays continue de vivre sur le prestige de ses grandes générations, de la conquête de la Coupe d'Afrique de 1984 à l'épopée du Mondial 1990, en passant par les titres continentaux de 2000, 2002 et 2017. Mais le football mondial a profondément évolué.

Les nations qui progressent investissent massivement dans la formation, les infrastructures, la détection précoce des talents, la professionnalisation des championnats locaux et la gouvernance moderne. Le Cameroun, lui, peine encore à transformer son immense potentiel en résultats durables.

Les réformes qui s'imposent

L'heure n'est plus aux règlements de comptes mais aux solutions.

La première urgence consiste à clarifier définitivement les rapports entre l'État et la Fécafoot afin d'éviter les conflits de compétences qui parasitent régulièrement la sé-

lection nationale.

La deuxième priorité est la mise en place d'un projet sportif national à long terme, indépendant des personnes et des mandats, avec des objectifs clairement définis sur dix à quinze ans.

La troisième réforme concerne la formation. Les centres de développement des jeunes talents doivent devenir une priorité nationale afin d'assurer un renouvellement constant de l'élite.

Il devient également indispensable de renforcer le championnat local, véritable vivier de l'équipe nationale, et d'améliorer les mécanismes de détection des talents dans toutes les régions du pays.

Enfin, les différents acteurs du football camerounais doivent apprendre à privilégier le dialogue et l'intérêt général au détriment des rivalités personnelles qui affaiblissent l'ensemble de l'édifice.

L'obligation de rebondir

L'absence du Cameroun à une Coupe du monde constitue toujours une blessure pour une nation qui a bâti une partie de son prestige international sur les exploits de ses Lions Indomptables. Mais les grandes nations sportives se distinguent moins par leurs succès que par leur capacité à tirer les leçons de leurs échecs.

Le débat qui agite aujourd'hui les réseaux sociaux ne trouvera son utilité que s'il débouche sur une remise en question collective. Car la véritable question n'est pas seulement de savoir qui a fait perdre le Cameroun, mais surtout qui est prêt à agir pour que cela ne se reproduise plus.

L'avenir des Lions Indomptables dépend désormais de cette réponse.

Alex MBEMA

■ Nkongsamba 1er

La stèle emblématique du centre-ville vandalisée

Un symbole du renouveau urbain réalisé par la commune d'arrondissement de Nkongsamba 1er, sous l'impulsion du maire El Hadj Oumarou, endommagé.

La stupeur a gagné les habitants de Nkongsamba au petit matin du dimanche 21 juin. Au cœur de la ville, la majestueuse stèle installée au carrefour du marché central, l'un des sites les plus photographiés de la cité du Mounjo, a été découverte dans un état de dégradation avancé. Plusieurs éléments de l'ouvrage ont été endommagés, suscitant colère, incompréhension et inquiétude au sein de la population.

Cette découverte met en lumière la fragilité des infrastructures publiques face aux actes d'incivisme, mais surtout la perte d'un repère devenu au fil des années un véritable symbole de l'attractivité touristique et du renouveau urbain de Nkongsamba.

Une réalisation
emblématique
de la Commune
de Nkongsamba 1er

La stèle vandalisée n'est pas un simple aménagement décoratif. Elle constitue l'une des réalisations phares de la Commune d'Arrondissement de Nkongsamba 1er, portée sous l'impulsion du maire El Hadj Oumarou. Pensé comme un espace de valorisation urbaine et touristique, cet ouvrage avait pour ambition de donner au centre-ville une identité visuelle forte tout en offrant aux populations un cadre moderne et accueillant.

Grâce à son architecture originale et à son emplacement stratégique, le site s'est rapidement imposé comme une vitrine de la ville. Habitants, visiteurs de passage, touristes nationaux et étrangers s'y arrêtaient régulièrement pour immortaliser leur séjour à Nkongsamba.

L'ouvrage a également servi de décor à de nombreuses productions culturelles et artistiques. Cinéma, clips musicaux, émissions télévisées, spectacles, événements pro-



motionnels ou encore séances photographiques y trouvaient un cadre privilégié. Des milliers d'images et de vidéos diffusées sur les réseaux sociaux ont ainsi contribué à faire rayonner l'image de Nkongsamba bien au-delà des frontières du Cameroun.

Un atout majeur pour
le tourisme local

Pour de nombreux observateurs, cette stèle représente l'un des principaux moteurs de l'attractivité touristique de la commune. Chaque année, plusieurs milliers de visiteurs fréquentent ce lieu devenu incontournable dans le paysage urbain local.

Le site participe à lui seul à une part importante de la fréquentation touristique enregistrée dans les différents ar-

rondissements de la ville. Son potentiel économique est d'ailleurs régulièrement évoqué. Certains spécialistes estiment qu'une exploitation commerciale mieux structurée pourrait générer des recettes significatives pour la commune, notamment à travers un système de billetterie ou l'organisation d'activités événementielles.

Cette perspective est d'autant plus remarquable que l'accès au site demeure entièrement gratuit, faisant de cet espace un véritable service offert à la population et aux visiteurs.

Le succès rencontré par l'ouvrage avait même conduit les responsables municipaux à envisager la création d'autres aménagements similaires afin de renforcer davantage l'at-

tractivité de Nkongsamba.

Des dégâts
d'une ampleur
préoccupante

Les premiers constats effectués sur place révèlent des dommages importants. Plusieurs structures ont été brisées ou arrachées. Les supports en béton armé présentent des traces de destruction, tandis que certaines parties métalliques ont été fortement endommagées.

Les dégradations se sont également étendues à des installations périphériques ainsi qu'à certains espaces verts aménagés autour du monument.

L'ampleur des dégâts laisse apparaître une violence inhabituelle. Toutefois, les circonstances exactes de l'inci-

dent demeurent inconnues à ce stade.

Plusieurs hypothèses sont évoquées. Certains parlent d'un acte de vandalisme volontaire, tandis que d'autres n'excluent pas l'éventualité d'un accident survenu durant la nuit. Aucune preuve formelle ne permet cependant de confirmer l'une ou l'autre de ces pistes.

Les investigations qui pourraient être menées permettront sans doute d'établir les responsabilités et de comprendre ce qui s'est réellement produit.

Une atteinte
au patrimoine urbain

Au-delà des dégâts matériels, c'est toute une symbolique qui se retrouve aujourd'hui affectée. La stèle du centre-ville incarnait les efforts entrepris ces dernières années pour moderniser l'image de Nkongsamba et renforcer son attractivité.

Pour de nombreux habitants, cette destruction partielle représente une atteinte à un bien collectif financé au bénéfice de tous. Elle soulève également la question de la protection des infrastructures publiques et du civisme nécessaire à leur préservation.

Alors que la ville s'efforce de consolider son statut de destination touristique régionale, la réhabilitation rapide de cet ouvrage apparaît désormais comme un enjeu majeur. Car derrière les structures endommagées, c'est une partie de l'image moderne de Nkongsamba qui a été touchée.

En attendant que toute la lumière soit faite sur cet incident, les regards restent tournés vers ce monument devenu au fil du temps l'un des symboles les plus visibles du développement urbain impulsé par la Commune d'Arrondissement de Nkongsamba 1er sous la conduite du maire El Hadj Oumarou.

Henri Donatien AYANG

■Coopération Cameroun - Autriche

Nkongsamba 1er accélère son projet d'usine de traitement des déchets

Mercredi 24 juin 2026. Dans la salle des actes de la mairie de Nkongsamba 1er, les échanges se succèdent autour de plans, de cartes et de projections.

Face aux responsables communaux, une délégation autrichienne déroule les conclusions à mi-parcours de l'étude de faisabilité d'un projet appelé à transformer durablement le visage de la ville : la construction d'une usine moderne de traitement et de valorisation des déchets ménagers.

Autour de la table, élus locaux, experts techniques et représentants des administrations sectorielles suivent avec attention les explications des ingénieurs autrichiens conduits par Félix Tescal, directeur général du cabinet TCL Consulting. Les travaux, présidés par M. Essamba Van Léonel, point focal Autriche au MINEPAT, témoignent de l'avancée d'un partenariat qui nourrit de grandes ambitions pour le chef-lieu du département du Mounjo.

Pour le maire El Hadj Oumarou, cette rencontre marque une nouvelle étape dans la concrétisation d'un projet stratégique. Bien au-delà d'un simple centre de traitement des ordures, la future usine est pensée comme un véritable levier de développement économique. Évalué à plusieurs millions d'euros, le projet promet la création d'emplois, l'émergence d'activités liées au recyclage et une nouvelle dynamique pour l'économie locale.

L'enjeu est aussi environnemental. En valorisant les déchets plutôt qu'en les enfouissant, la commune entend améliorer durablement le cadre de vie des populations et inscrire son développement dans les principes de l'économie circulaire.



Après plusieurs heures d'échanges techniques, la mission se poursuit sur le terrain. Direction le village de Ngalmoa, où un

site d'une dizaine d'hectares a été retenu pour accueillir la future infrastructure. Sur place, les



experts observent la configuration des lieux, procèdent à de nouvelles vérifications et affinent les derniers paramètres techniques indispensables à la réalisation de l'ouvrage.

À l'issue de cette visite, la satisfaction est perceptible au sein de la délégation autrichienne. Les avancées enregistrées confortent les partenaires dans la poursuite du projet. À Nkongsamba 1er, les attentes sont désormais tournées vers les prochaines étapes. Si le calendrier annoncé est respecté, la ville pourrait bientôt accueillir l'une des premières infrastructures industrielles de cette envergure au Cameroun et s'imposer comme une référence dans la valorisation des déchets, illustrant qu'une vision municipale ambitieuse peut transformer une contrainte environnementale en moteur de développement.

H.D.A



Renforcement
des **valeurs**
chrétiennes

INTÉGRITÉ

PENSÉES ALIGNÉES
PAROLES VRAIES
ACTIONS JUSTES

SOUS LE HAUT PATRONAGE DE LA DELEGATION REGIONALE
DU LITTORAL DU MINISTERE DE LA JEUNESSE

Formation sur
l'Intelligence Artificielle
et l'Entrepreneuriat

Projets
citoyens aux
communautés



Atelier Santé
Mentale des
Jeunes

Programme d'Élite des Jeunes

Camp
des
Jeunes
MARANATHA

NEW GENERATION OF INTEGRITY

Former une nouvelle génération

Intègre — Excellente — Responsable

Tranche d'âge

15 – 20
ans

Du **17 Juillet** au
01 Août 2026



Scannez-moi
pour candidater



+ 237 677550307 / 673384719



Douala - Cameroun



www.reseaumaranatha.org



ngi@reseaumaranatha.org



Croix rouge



Sapeurs
pompiers



CUD